



**Conseil national
de l'information statistique**

Paris, le 1^{er} mars 2011

**Compte rendu de la neuvième réunion
du groupe de travail sur le microcrédit du 6 janvier 2011**

Présents :

VALENTIN	Pierre	Président du groupe de travail
MOSQUERA YON	Tatiana	Rapporteuse Banque de France
MASSON	Clotilde	Rapporteuse Insee
FRATACCI	Lisa	Cnis
GABRIELLI	Daniel	Banque de France
ZAJDENWEBER	Alexis	Direction du Trésor
KOSMAN	Patrick	Secours catholique
COLLOMBAT	Yves	Fédération bancaire française
DECHY	François	France Active
POLLIN	Jean-Paul	Université d'Orléans
RACAUD	Thierry	ADIE
CHAMBON	Florence	BNPPARIBAS
CHATAURET	Anne	France Initiative
LORIDANT	Paul	Observatoire de la microfinance
POUZET	Pascal	CDC
ROY	Nathalie	UPA
PEYROT	Véronique	CNCM

Rappel de l'Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 22 novembre 2010 ;
2. Compte-rendu de la réunion sur la définition du microcrédit suite au courrier de Christine Lagarde ;
3. Point d'avancement sur la deuxième partie du rapport.

Approbation du compte rendu de la réunion du 22 novembre 2010

Le compte rendu est validé, avec la modification demandée par Anne Chateaufort :

"A. Chateaufort signale que l'Europe, qui a une définition large du microcrédit, s'intéresse de plus en plus à des modèles diversifiés de microcrédit et notamment aux prêts d'honneur français."

F. Dechy apporte deux précisions :

- tous les crédits garantis par le FCS sont des micro-crédits, quel que soit leur montant
- relier la définition de l'accompagnement à un cahier des charges

Compte-rendu de la réunion sur la définition du microcrédit suite au courrier de Christine Lagarde

Alexis Zajdenweber souhaite que les propos qui lui sont prêtés soient corrigés. Il proposera une rédaction revue.

P. Valentin rappelle que le projet de compte rendu qui a été diffusé aux membres du groupe de travail est encore provisoire, et que, par ailleurs, le compte rendu définitif n'a pas vocation à être diffusé.

On résume les conclusions consensuelles de la réunion :

- caractère non normatif de la définition
- possibilité d'étudier des sous-populations définies plus précisément
- distinction entre les microcrédits garantis par le FCS et les autres microcrédits.

Pour le repérage des garants lors de la collecte, France Active rappelle qu'elle accorde des prêts garantis par le FCS.

Point d'avancement sur la deuxième partie du rapport

P. Valentin rappelle le calendrier : la remise du rapport est attendue en mars 2011.

Il propose que la deuxième partie du rapport présente :

- dans un premier temps, les outils existants et les études disponibles
- dans un second temps, les propositions et préconisations du groupe de travail.

Examen du questionnaire de deuxième vague de SINE

Un des axes de préconisations était l'aménagement du questionnaire de la deuxième vague d'interrogation du dispositif SINE.

Le groupe a examiné le questionnaire utilisé pour la précédente cohorte, et a formulé les remarques et suggestions suivantes :

1- Situation des entrepreneurs ayant eu recours au micro-crédit : demander si le crédit a été remboursé.

France Initiative, France Active, et l'ADIE font remarquer que nombre d'auto-entrepreneurs sont hors de la cible du micro-crédit (même ceux qui n'ont pas d'autre activité rémunérée ne sont pas nécessairement entrepreneurs à temps plein).

2- P. Loridant souhaite qu'on caractérise les auto-entrepreneurs.

D'après lui, on devrait repérer au moins les trois profils suivants :

- jeunes retraités valorisant leur savoir-faire
- chômeurs cherchant à sortir du travail au noir
- jeunes diplômés ayant du mal à trouver un emploi salarié, et créant une auto-entreprise pour faire leurs armes.

3- Ajouter les questions suivantes :

- l'entreprise a-t-elle changé de régime ?
- qu'est-ce qui a justifié le choix du régime ?
- l'auto-entrepreneur a-t-il bénéficié d'un accompagnement ? de quel type ?
- a-t-il ouvert un compte bancaire pour l'entreprise ?
- fait-il partie des clients "professionnels" ou "particuliers" ?
- a-t-il déjà déclaré du chiffre d'affaire (non nul) ?
- exerce-t-il une autre activité rémunérée ?
- situation de l'entrepreneur au regard de ses crédits

4- Les sources de financement de l'investissement : ajouter les modalités "microcrédit" et (juste après "emprunt bancaires") "emprunts d'origine associative" (assortis de la notion d'accompagnement).

5- dans les tranches de chiffre d'affaire, prévoir le seuil de 2 M€, qui permettra de repérer les micro-entreprises ; demander aussi le total de bilan (pour la même raison)

Enfin, selon J-P. Pollin, il ne faut pas renoncer, à ce stade, à préconiser une enquête auprès des entreprises cessées (même si cette option n'a été retenue par l'Insee, en raison de son coût).

Prochaine réunion : mardi 1er mars 2011 à 14 h 30